

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA JOB FAIR D'ASSAS 2019

Public visé :

- tous les étudiants en cours de **master 2, magistère 3^{ème} année, LL.M ou doctorat à Assas toutes filières confondues** et jeunes diplômés d'un **master 2, d'un magistère 3^{ème} année, d'un LL.M ou d'un doctorat obtenu à Assas**

- tous les étudiants en cours de **master 2, magistère 3^{ème} année, LL.M ou doctorat en droit** et jeunes diplômés **d'un master 2, d'un magistère 3^{ème} année, d'un LL.M ou d'un doctorat en droit** issu d'une université française.

Les étudiants en licence ou 1^{ère} année de master en droit ne pourront pas participer à la Job Fair d'Assas 2019. Ils sont invités à candidater aux prochaines Job Fair d'Assas.

ETAPE 1 - S'INSCRIRE

Inscription :

- ✓ Pour participer à la Job Fair d'Assas, vous devez obligatoirement vous inscrire via le lien reçu sur votre boîte mail de Paris II Panthéon-Assas pour les étudiants et jeunes diplômés de Paris II Panthéon-Assas ou à partir du lien disponible sur le site de l'université www.u-paris2.fr en vous rendant sur Formations – Job Fair d'Assas – Etudiants/Jeunes diplômés participez à la Job

Confirmation :

- ✓ La **validation de votre inscription** donnera lieu à un courriel de confirmation d'inscription. **Ce courriel de confirmation vous permettra d'accéder à la Job Fair d'Assas les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 février 2019.**

ETAPE 2 - CONSULTER LES PROFILS DES CABINETS ET ENTREPRISES SUR LE CATALOGUE EN LIGNE DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'UNIVERSITE

Vous pouvez **consulter le catalogue** avec les exposants présents avant de vous rendre à la Job Fair. Il est par ailleurs fortement recommandé de faire cette démarche avant de venir.

Attention : Cette liste n'est pas limitative ! Vous trouverez la **liste des exposants** régulièrement actualisée sur le site de l'université.

- ✓ **Préparez-vous :** renseignez-vous sur le cabinet d'avocat ou l'entreprise en vue et définissez clairement votre projet, mettez à jour votre CV, adaptez-le en fonction de votre cible.
- ✓ **Travaillez votre CV seul(e) ou avec l'aide du BAIP** si vous le souhaitez en prenant rendez-vous avec une chargée d'insertion professionnelle via l'adresse suivante : assas-baip@u-paris2.fr
- ✓ **Entrenez-vous à la présentation de soi en 2/3 minutes :** exercice couramment demandé en entretien ! Rédigez une présentation écrite puis essayez de l'intégrer de manière naturelle dans votre discours. Carrières Juridiques et l'APEC, nos partenaires animeront un atelier sur ce sujet !

ETAPE 3 - RENDEZ-VOUS A LA JOB FAIR

- ✓ **Munissez-vous de votre courriel de confirmation d'inscription à la Job Fair** pour accéder à la Job Fair d'Assas les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 février 2019
- ✓ **Présentez-vous obligatoirement** au stand accueil de la Job Fair
- ✓ Pensez à vous munir **de plusieurs exemplaires de votre CV** afin de favoriser les échanges sur l'ensemble de votre parcours universitaire et professionnel avec les exposants rencontrés.

La Job Fair d'Assas, un événement organisé par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université Paris II Panthéon-Assas